AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-6-76210641

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100 REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN n° 70 - 15 Juin 1976

Abonnement annuel : 50 F.

GRANDE CULTURE

Puceron des céréales

Les premiers pucerons sur céréales ont été observés à partir du 20 mai et actuellement le puceron des épis (Sitobion) est présent dans la plupart des cultures de blé d'hiver.

A la suite des conditions climatiques exceptionnelles que nous subissons, ce puceron évolue très activement et des pullulations localisées commencent à s'observer (en particulier sur blés hâtifs, en secteurs chauds, abrités).

Il importe d'être vigilant et de surveiller fréquemment les cultures.

Ne pas limiter les observations aux bordures. Eventuellement compter les épis porteurs de pucerons sur une centaine de tiges prises au hasard à travers le champ.

Compte-tenu des conditions médiocres de la végétation le seuil d'intervention mentionné l'année dernière est à abaisser :

- intervenir dès que l'on observe en moyenne 1 épi sur 5, porteur de pucerons.

Toute intervention est à déterminer au niveau de chaque pièce et des traitements généralisés ne peuvent être conseillés : un renversement prochain des conditions climatiques pourrait assainir la situation de cultures peu ou moyennement contaminées.

Les produits autorisés à la vente pour le traitement du puceron de l'épi sont :

- Pirimicarbe : 125 g de M.A./ha (Pirimor)
- Phosalone : 600 g " " " (Zolone-Azofène)

Ces produits, outre leur inocuité à l'égard des abeilles et de l'équilibre naturel ne risquent pas d'amener des résidus au niveau des grains et des pailles.

Puceron noir de la betterave

Certaines colonies se montrent à nouveau dommageables dans les cultures souffrant fortement de la sécheresse (sur sol de grève ou même sol de limon). Intervenir si l'on remarque plus de 10 % des betteraves présentant un feuillage crispé par les attaques des insectes.

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles,

A. GODIN

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE,

J. DELATTRE

P 144

n° du papier de presse 529 AD

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET